

Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 50
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 26 janvier 2022

Communiqué de presse

Le Gouvernement autorise à nouveau les camps de ski

Dans sa séance du 25 janvier, le Gouvernement jurassien a pris la décision d'autoriser à nouveau l'organisation des camps de ski dès la semaine prochaine. Malgré une situation épidémiologique encore délicate, l'Exécutif a jugé primordial de redonner des perspectives positives sur le plan social aux élèves et aux jeunes participants aux camps. Ceux-ci se dérouleront toutefois dans le respect de plans de protection.

Le canton du Jura connaît une situation épidémiologique toujours tendue, avec une incidence des infections encore à un très haut niveau. Une légère amélioration est constatée du côté des hospitalisations. Tout en considérant ce contexte, le Gouvernement a pris la décision d'autoriser à nouveau l'organisation des camps de ski pour les mois de février et de mars.

Les arguments sociaux en faveur de la jeunesse dans l'attente impatiente d'activités extrascolaires après 2 ans de privation ont pesé dans cette décision. Celle-ci se fonde aussi sur la position allant dans le même sens de la Conférence intercantonale de l'instruction publique.

Les camps de ski vont donc pouvoir avoir lieu dès la semaine prochaine. Dans les cercles scolaires concernés, les organisateurs seront tenus de respecter les plans et les mesures de protection : tests avant le départ et au retour, respect des gestes barrières, limitation des brassages. Les autorités ne peuvent cependant pas exclure qu'il y ait des contaminations lors de ces camps et tiennent à rendre attentifs les participants et leurs familles. Ils devront se conformer aux mesures générales en vigueur à savoir les isolements des personnes testées positives et les mises en quarantaine des élèves et membres du foyer qui ne seraient ni vaccinées ni guéries depuis moins de 4 mois. Il est par ailleurs toujours possible de s'inscrire à la vaccination et à la vaccination de rappel dans les trois districts du canton via le Guichet virtuel cantonal (www.jura.ch/vaccin).

Personnes de contact:

David Eray, président du Gouvernement, tél. 032 420 53 03

Martial Courtet, ministre de la Formation, de la Culture et des Sports, tél. 032 420 54 00.